

Situation à risque n° 1

LA VIOLENCE

« J'ai eu des élèves qui ont déjà été violents dans ma classe. Ils ont pétié des cadrages de portes. J'étais toute seule pour gérer ça. Je vais toujours m'en souvenir. J'étais traumatisée. Je trouve qu'on garde ça très caché, très secret. »

Il serait tentant de hausser le ton et de ne faire que cela, vu l'ampleur de ce qu'il faudrait mettre en place pour que des correctifs à l'échelle du système prennent forme.

« On a l'impression de patauger, d'être tout seul dans le bateau, on rame, on rame et on ne sait pas où on

s'en va. Il n'y a personne pour nous aider. Est-ce la solitude du navigateur en solitaire ou celle du naufragé? »

Les statistiques reliées aux agressions physiques et psychologiques confirment une situation de violence en éducation¹. Le ton, le climat, les propos, les gestes prennent la forme de violence verbale et physique. Or, il n'y a pas que les jeunes ou les parents qui s'en prennent au personnel scolaire. Les institutions elles-mêmes contribuent à cet état de fait. La violence se traduit aussi par un manque de solidarité ou encore lorsque les collègues participent à des conduites déloyales.

1. Statistiques sur les lésions attribuables à la violence en milieu de travail. CSST 2003-2006.

Un travail relationnel

Ce qui occupe en grande partie la place de l'enseignement, c'est le travail éducatif. Ce qui est entendu ici, ce sont tous les petits gestes, paroles et attitudes répétés maintes fois au cours d'une journée et inscrits dans la transmission des valeurs de la société, initialement et normalement réalisée par les parents. En d'autres mots, c'est la socialisation à l'œuvre. Ce travail est situé au pourtour ou en dehors de la matière et exige de prendre en compte des événements interférant avec la situation d'apprentissage.

« Avant de pouvoir enseigner, il faut régler le problème de discipline de l'un, de l'autre, sinon ils ne sont même pas là pour vous écouter... »

« Enseigner, on va le faire en deuxième plan. Au début, on va éduquer les jeunes, on va leur apprendre les règles de vie, l'art de l'écoute, le respect, toutes ces choses-là. Tant que ça, ce n'est pas réglé, on ne peut passer à autre chose. Une fois qu'elles sont réglées, on est capable d'aller plus loin et d'enseigner notre matière. »

C'est d'ailleurs là où se situe le plaisir. Un enseignant, tout radieux, s'est présenté en disant : « Aujourd'hui, j'ai enseigné... »

L'enseignement a toujours été une profession qui comportait des périodes intenses, exigeantes sur les plans cognitif et affectif : plusieurs activités en même temps avec des élèves qui vivent parfois, eux-mêmes, des situations difficiles.

« Moi avant, je ne tolérais pas [les grossièretés, les injures entre élèves]. Je ne les tolère pas pour autant aujourd'hui. Au début de l'année, je dis : "[toutes ces injures], t'es laid, t'es ci, t'es ça, ça ne passe pas!". Sauf que, à un moment donné, tout le monde serait dehors parce qu'ils parlent comme ça entre eux. »

« J'ai des cas graves de comportement avec beaucoup de problèmes à la maison, beaucoup de choses... lourd bagage... on entend des choses incroyables. »

Mais « s'intégrer » dans le monde éducatif représente tout un défi pour un nouvel enseignant ou une

nouvelle enseignante et un investissement personnel extrêmement coûteux lorsqu'il faut faire face à des classes anormalement difficiles, parce que personne n'en veut. Des élèves n'hésiteront pas, malheureusement, à se transformer en meute si l'enseignante ou l'enseignant leur paraît fragilisé.

« On commence chaque année par se faire balancer dans les pires classes, dans les pires conditions. Il faut qu'on apprenne sur le tas. C'est comme repartir à zéro. Ça donne un très lourd poids sur les épaules. »

« Le précaire va durer deux ou trois mois puis il va repartir ou changer de carrière au bout de deux ans, parce que ça n'a pas de sens. »

Certaines conduites, du fait qu'elles viennent du corps enseignant, sont vécues comme particulièrement lourdes à porter. Les médisances, les commérages en sont l'expression la plus banalisée, mais il y a aussi le harcèlement psychologique qui a requis une loi pour le contrer (pas facile à démontrer cependant...). La salle des professeurs est un lieu où certains hésitent, voire refusent, d'y pénétrer par crainte de tels dérapages. Discréditer un collègue aux yeux des élèves, voire aux yeux de la direction, constitue l'une des dérives morales les plus douloureuses à supporter. Ces conduites déloyales sont vécues comme autant de trahisons et de propos où la violence est banalisée.

Il y a aussi le comportement de certains parents qui contredisent ou contrecarrent ce qui est mis en place, au nom des droits individuels et des services que doit dispenser l'école, sans que les enseignantes et enseignants aient les ressources pour donner satisfaction aux uns et aux autres. L'autorité des enseignantes et enseignants est bafouée. Des « parents hélicoptères » « débarquent » inopinément à l'école, lorsqu'ils sont mécontents du personnel enseignant ou d'autres personnels, et deviennent carrément menaçants.

Le pouvoir politique à l'échelle locale, incarné par les commissaires qui se laissent fléchir par des pressions des parents-clients, n'aide pas non plus lorsque les décisions prises à l'école sont court-circuitées, sous

prétexte que ces parents les ont « sensibilisés » à leur demande. « Depuis que l'on parle des élèves comme des clients, voilà la nomenclature qui amène tous les glissements de sens... Dès que tu as le mot "client", c'est fini. On n'a plus affaire à l'éducation. »

Certaines pratiques de gestion venant de la commission scolaire, qui conçoivent le personnel comme des individus à contrôler, à suspecter, à poursuivre (pensons à la contestation systématique des accidents de travail ou des maladies professionnelles) constituent

de la violence organisationnelle. Des psychiatres sont embauchés pour contrer les demandes de congés de maladie afin de contrôler l'absentéisme, plutôt que de prévenir les risques à la source. Un déni de confiance qui fait mal et s'ajoute au déni de reconnaissance, voire un sentiment de voir son corps professionnel dénigré par l'un et par l'autre. Les multiples appels à la « valorisation » de la profession enseignante ou de « l'école publique » apparaissent symptomatiques de cette dévalorisation qui prévaut *de facto* dans les rapports société-école au Québec.

Une réalité malmenée qui peut conduire à l'imposture

Dans un contexte social où l'école devient une sorte « d'école réparatrice », certains sont tentés de s'impliquer, de s'investir non pas dans ce qu'ils savent faire le mieux, c'est-à-dire enseigner (ils ne peuvent pas enseigner, car ils en sont empêchés par le poids du trop [de problèmes] et manque [de ressources, de volontés]), mais dans une relation d'aide à l'élève... comme mesure palliative. Or, absorber, combler, colmater, risque de faire ployer ce pilier ou du moins induit chez lui un grand inconfort, une mal-posture aux effets variables sur le plan de sa santé. Le désir « d'en sauver un... » fait appel au sens de l'humanité et du devoir. C'est une qualité morale et humaine de vouloir sauver les gens en détresse, qualité dont un système peut abuser cependant si l'habitude se prend de fermer les yeux sur un travail essentiel, le plus souvent invisible et tenu pour acquis.

Lorsqu'en contrepartie de son investissement personnel dans le travail, on reçoit discrédit, attaques mesquines, ou encore carrément de la violence physique, c'est la protection de soi qui prend le dessus. En conséquence, se retirer par divers moyens du milieu de travail, lorsqu'il présente trop de risques, apparaît salutaire à première vue : fuir le danger par un retrait à la fois subjectif et concret... Le retrait prenant la forme du « repli sur la classe » ou des congés autorisés (différés, de maladie, etc.), ou des demandes de transfert dans d'autres écoles, constitue un pis-aller, et le climat de violence se perpétue dans l'isolement. Comment sortir collectivement de cette situation?

Note : Mise en situation tirée de la recherche publiée dans Maranda, M-F, Viviers, S., et Deslauriers, J-S. (2014), *Prévenir les problèmes de santé mentale au travail, Contribution d'une recherche-action en milieu scolaire*, CRIEVAT, CSQ, PUL, 193 p. et Maranda, M-F. et Viviers, S. (sous la dir. de) (2011), *L'école en souffrance, psychodynamique du travail en milieu scolaire*, CRIEVAT, PUL, 177 p.

